

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) B3J 1T3

Bid Fax: (902) 496-5016

Request For a Standing Offer Demande d'offre à commandes

Regional Master Standing Offer (RMSO)

Offre à commandes maître régionale (OCMR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique Acquisitions 1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) B3J 3C9 Nova Scot Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet RMSO - Rock Salt					
Solicitation No N° de l'invitation	on	Date			
E6HAL-140011/A		2014-0	9-2	2	
Client Reference No N° de réfé	érence du client	GETS Ref. No N° de réf. de SEAG			
E6HAL-14-0011		PW-\$HAL-409-9340			
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FN	/IS No./I	۷° ۷	ME	
HAL-4-73096 (409)					
Solicitation Closes -	L'invitation pr	end f	in	Time Zone	
at - à 02:00 PM	p.			Fuseau horaire	
on - le 2014-11-04				Atlantic Standard Time AST	
Delivery Required - Livraison ex	kigée				
See Herein					
Address Enquiries to: - Adresse	r toutes questions à:		Вι	ıyer ld - ld de l'acheteur	
Taylor, Kathie			ha	1409	
Telephone No N° de téléphone)	FAX	No	N° de FAX	
(902)496-5510 ()		(902)496-5016			
Destination - of Goods, Services Destination - des biens, services DEPARTMENT OF PUBLIC W AND/OR AGENCIES AS INDIC DSS 942 CALL-UP (PLEASE UPDATE CITY/PROV XXX NOVA SCOTIA B3J3C9 Canada	s et construction: ORKS AND GOVER CATED ON	NMENT	ΓSI	ERVICES CANADA	

Security - Sécurité

This request for a Standing Offer does not include provisions for security.

Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature Date



E6HAL-140011/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E6HAL-14-0011

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL-4-73096

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Introduction
- 2. Sommaire
- 3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des offres
- 3. Demandes de renseignements demande d'offres à commandes
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

- 1. Attestations obligatoires préalables à l'émission d'une offre à commandes
- 2. Attestations additionnelles préalables à l'émission d'une offre à commandes

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

- 1. Offre
- 2. Clauses et conditions uniformisées
- 3. Durée de l'offre à commandes
- 4. Responsables
- 5. Utilisateurs désignés
- 6. Instrument de commande
- 7. Limite des commandes subséquentes
- 8. Limitation financière
- 9. Ordre de priorité des documents

E6HAL-140011/A

40011/A

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E6HAL-14-0011

File No. - N° du dossier HAL-4-73096

Amd. No. - N° de la modif.

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

10. Attestations

11. Lois applicables

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Énoncé des travaux
- 2. Clauses et conditions uniformisées
- 3. Durée du contrat
- 4. Paiement
- 5. Instructions pour la facturation
- 6. Clauses du guide des CCUA

Liste des annexes :

Annexe A - Énoncé des travaux

Annexe B - Base de paiement

Annexe C - RAPPORT D'UTILISATION DE L'OFFRE À COMMANDES

 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - N° de l'invitation} \\ E6HAL-140011/A$

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E6HAL-14-0011

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL-4-73096

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit:

- Partie 1 Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;
- Partie 2 Instructions à l'intention des offrants: renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
- Partie 3 Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
- Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, s'il y a lieu, ainsi que la méthode de sélection;
- Partie 5 Attestations: comprend les attestations à fournir;
- Partie 6 Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances: comprend des exigences particulières auxquelles les offrants doivent répondre; et
- Partie 7 7A, Offre à commandes, et 7B, Clauses du contrat subséquent:
- 7A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;
- 7B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent l'Énoncé des travaux, la Base de paiement et toute autre annexe.

2. Sommaire

Offre à commandes principale et régionale consistant à fournir et à livrer, selon la demande, du chlorure de sodium (sel gemme) doté d'un agent antiagglomérant et du sel de voirie en vrac de grosseur moyenne à divers ministères et organismes fédéraux de la province de la Nouvelle-Écosse, ce qui comprend l'île du Cap-Breton.

3. Compte rendu

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

E6HAL-140011/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E6HAL-14-0011

HAL-4-73096

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat

(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-unifo rmiseesd-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

2006 (2014-06-26) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

1.1 Clauses du guide des CCUA

M1004T Matériel 2011-05-16 C9000T Prix 2010-08-16

2. Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin dénoncer chaque question de manière suffisamment détaillée

Solicitation No. - N° de l'invitation $E6HAL-14001\,1/A$

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N $^{\circ}$ du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E6HAL-14-0011

HAL-4-73096

pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention «exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n´a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les offrants.

4. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur en Nouvelle-Écosse et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

Section I: offre technique (n/a)

Section II: offre financière (une copies papier)

Section III: attestations (une copies papier)

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation E6HAL-140011/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E6HAL-14-0011 HAL-4-73096

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

d'approvisionnement Politique d'achats écologiques

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.ht ml). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants doivent indiquer la conformité à l'Annexe A - Énoncé des travaux.

Section II: Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement. Le montant total de la taxe sur les produits et les services ou de la taxe sur la vente harmonisée doit être indiqué séparément, s'il y a lieu.

Paiement par carte de crédit

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

a)	()	les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.
		Les cartes de crédit suivantes sont acceptées : VISA Master Card
b)	()	les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

E6HAL-14-0011

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hal409

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

HAL-4-73096

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.
- 1.1 Évaluation technique

Critères techniques obligatoires tel que précisé dans l'annexe «A» - Besoin

1.2 Évaluation financière

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée, FAB destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

2. Méthode de sélection

Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué globale le plus bas sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes. Pour que leur offre soit jugée recevable, les entrepreneurs devront soumissionner sur tous les articles.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut à remplir l'une de ses obligations prévues dans le cadre de tous contrats subséquents, s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre peut être

Solicitation No. - N° de l'invitation E6HAL-140011/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E6HAL-14-0011

HAL-4-73096

déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou constituer un manquement aux termes du contrat.

1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et attestations exigées avec l'offre

- 1.1 Attestation préalables à l'émission d'une offre à commandes
- 1.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité renseignements connexes En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité offre, des instructions uniformisées_ 2006 . Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.
- 1.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires</u> admissibilit limite »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web dEmploi et Dveloppement social Canada (EDSC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires admissibilit limite » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- A. OFFRE À COMMANDES
- 1. Offre
- 1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément à l'énoncé des travaux reproduit à l'annexe « A ».
- 2. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat

E6HAL-140011/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E6HAL-14-0011

HAL-4-73096

(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-unifo rmisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

2.1 Conditions générales

2005 (2014-06-26), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

2.2 Rapports d'utilisation périodique - offres à commandes

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe «A». Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au Standing Offer Authority:

Voici la répartition des trimestres :

Premier trimestre : du 1er avril au 30 juin;

Deuxième trimestre : du 1er juillet au 30 septembre; Troisième trimestre : du 1er octobre au 31 décembre;

Quatrième trimestre : du 1er janvier au 31 mars.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans 15 jours civils suivant la fin de la période de référence.

3. Durée de l'offre à commandes

3.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées du date de l'offre jusqu'au 2015-04-30.

4. Responsables

4.1 Responsable de l'offre à commandes

Solicitation No. - N° de l'invitation E6HAL-140011/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1141 4 7200

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E6HAL-14-0011

HAL-4-73096

Le responsable de l'offre à commandes est :

Kathie Taylor

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Adresse: 1713 Bedford Row Halifax, NS B3J 1T3

Téléphone: (902) 496-5510 Télécopieur: (902) 496-5016

Courriel: kathie.taylor@pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

4.2 Chargé de projet

4.3

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

Nom:	
Titre:	
Organisation:	
Adresse:	
Téléphone:	-
Télécopieur:	_
Courriel:	

Représentant de l'offrant

Solicitation No. - N° de l'invitation E6HAL-140011/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hal 409

File No. - N° du dossier

HAL-4-73096

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

5. Utilisateurs désignés

E6HAL-14-0011

Les utilisateurs désignés autorisés à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes comprennent les ministères fédéraux, organismes ou sociétés d'État mentionnés dans les annexes I, I.1, II, III de la Loi sur la gestion des finances publiques, L.R., 1985, ch. F-11.

6. Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire 942.

7. Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 40,000\$ (taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée incluse).

8. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales 2005 (2014-06-26), Conditions générales offres à commandes biens ou services:
- d) les conditions générales 2010A; (2014-06-26), Conditions générales biens (complexité moyenne)
- e) Annexe A, Énoncé des travaux;
- f) Annexe B, Base de paiement;
- g) l'offre de l'offrant en date du _____.

9. Attestations

9.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'offrant est une condition d'émission de l'offre à commandes et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au delà de la période de l'offre à commandes. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le

Solicitation No. - N° de l'invitation $E6HAL-14001\,1/A$

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

File No. - N° du dossier

hal409

E6HAL-14-0011

HAL-4-73096

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

10. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur en Nouvelle-Écosse et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

1. Énoncé des travaux

L'entrepreneur doit exécuter les travaux décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

2. Clauses et conditions uniformisées

2.1 Conditions générales

2010A; (2014-06-26), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

3. Durée du contrat

3.1 Période du contrat

Les travaux doivent être exécutés conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

4. Paiement

4.1 Base de paiement

L'entrepreneur sera payé conformément aux «Annexe B» Base de paiement.

4.2 Limite de prix

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou

Solicitation No. - N° de l'invitation E6HAL-140011/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hal409

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E6HAL-14-0011

HAL-4-73096

ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

4.3 Palement par carte de credit	
La carte de crédit suivante est acceptée :	
ou	
Les cartes de crédit suivantes sont acceptées : et	_•
4.4 Clauses du guide des CCUA	
H1000C Paiement unique (2008-05-12)	

- Instructions pour la facturation
- 1. L'entrepreneur doit soumettre des factures conformément à la section " Soumission de factures " des conditions générales. Aucune facture ne peut être soumise avant que tous les travaux figurant sur celle-ci ne soient terminés.
- 2. Les factures sont soumises de la façon suivante :
- a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
- Clauses du guide des CCUA 6.

A9062C (2010-01-11) Règlements concernant les emplacements des Forces canadiennes G1005C (2008-05-12) Assurances

E6HAL-140011/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E6HAL-14-0011

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL-4-73096

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Annexe « A » BESOIN

Offre à commandes principale et régionale consistant à fournir et à livrer, selon la demande, du chlorure de sodium (sel gemme) doté d'un agent antiagglomérant et du sel de voirie en vrac à divers ministères et organismes fédéraux de la province de la Nouvelle-Écosse, ce qui comprend l'île du Cap-Breton, de la date d'attribution de l'offre au 30 avril 2015.

Le sel doit être conforme à la norme CAN/CGSB 15-9-92, Chlorure de sodium pour déglacer les chaussées, datée de novembre 1992.

E6HAL-140011/A

on

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E6HAL-14-0011

File No. - N° du dossier HAL-4-73096 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE B BASE DE PAIEMENT

Le prix de la soumission devra être exprimé en dollars canadiens, taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée non comprise, destination FAB, frais de livraison compris et droits de douane canadiens et taxes d'accise compris.

La soumission recevable proposant le prix estimé le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'une offre à commandes.

Pour que leur offre soit jugée recevable, les entrepreneurs devront soumissionner sur tous les articles, selon la forme demandée.

Les limites de poids imposées par la province devant être rabaissées le 1er janvier 2015, veuillez indiquer la quantité minimale à commander, avant le 31décembre et après le 1er janvier.

Il n'y aura pas de marge pour les suppléments carburant. Tous les coûts devront être pris en compte dans le prix unitaire, conformément aux barèmes de prix.

Les estimations des quantités nécessaires ne sont données qu'aux fins d'évaluation.

Veuillez calculer le prix pour chaque ligne d'après la formule suivante: (A) x (B) = (C)

	DEGERAL STOLE A		0	DDIII		(=) = (=)
DEGCRIPTION	DESTINATION FAB	Unité	Quantité	PRIX	PRIX	QTÉ
DESCRIPTION			nécessair	UNITAIRE	TOTAL	MINIMALE
			e estimée	(B)	(C)	
			(A)			
1. Chlorure de	Vallée de l'Annapolis					Jusqu'au 31
sodium, sel de mine	p.ex.: MDN 14 ^e Escadre	tm	500	\$	\$	déc.
à usage technique	Greenwood					
avec agent						
antiagglomérant Sel						Après le 1 ^{er}
de voirie en vrac						janv.
moyen ou gros						
CAN/CGSP Norme						
15-9-92 Par tonne						
métrique						
	Région d'Halifax p.ex.:					Jusqu'au 31
	MDN,	tm	1500	\$	\$	déc.
	Willow Park, Citadelle					
	d'Halifax, etc.					Après le 1 ^{er}
						janv.
	Bâtiment 159 du					Jusqu'au 31
	MDN/Entrepôt de	tm	400	\$	\$	déc.
	Bedford (NÉ.)					
						Après le 1 ^{er}
						janv.
	12 ^e Escadre Shearwater					Jusqu'au 31
	(NÉ.)	tm	400	\$	\$	déc.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

E6HAL-140011/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E6HAL-14-0011

HAL-4-73096

DESCRIPTION	DESTINATION FAB	Unité	Quantité nécessair e estimée (A)	PRIX UNITAIRE (B)	PRIX TOTAL (C)	QTÉ MINIMALE
						Après le 1er janv.
	Grand Anse, Pleasant Bay/ Parc national des Hautes-Terres-du Cap-Breton (NÉ.)	tm	2000	\$	\$	Jusqu'au 31 déc. Après le 1er
Total partiel, article	1					janv.
						Ψ
2. Chlorure de sodium, sel de mine à usage technique avec agent	Vallée de l'Annapolis p.ex.: MDN 14°Escadre Greenwood (NÉ.)	Sac de 20 kg	20	\$	\$	Jusqu'au 31 déc. Après le 1 ^{er}
antiagglomérantsel de voirie gros ou moyen CAN/CGSB norme 15.9-92. Sac de 20kg						janv.
	Région d'Halifax p. ex. : MDN Willow Park, citadelle d'Halifax, etc. (NÉ.)	Sac de 20 kg	100	\$	\$	Jusqu'au 31 déc. Après le 1 ^{er} janv.
	Bâtiment 159 du MDN/Entrepôt de Bedford (NÉ.)	Sac de 20 kg	20	\$	\$	Jusqu'au 31 déc. Après le 1 ^{er} janv.
	12° Escadre Shearwater (NÉ.)	Sac de 20 kg	500	\$	\$	Jusqu'au 31 déc. Après le 1 ^{er}
	Grand Anse, Pleasant Bay/parc national des	Sac de 20 kg	20	\$	\$	Jusqu'au 31 déc.
Total partiel article 2	Hautes-Terres-du-Cap- Breton (NÉ.)					Après le 1 ^{er} janv.
2 Juli pui nei ui neie	_					Ψ

Total partiel article 1 + Total partiel article 2 = Prix total estimé

E6HAL-140011/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E6HAL-14-0011

HAL-4-73096

Prix total estimé:		ŀ
--------------------	--	---

ANNEXE C Les rapports d'utilisation

Rapport sur l'utilisation du dollar

	Rupport sur ru	illisation du donai	TOTALLY
	T	To a constant of the constant	TOTAUX
NOM DE L'ENTREPRISE:		Valeur initiale	\$
NO DE L'OFFRE À COMMANDES:		Moins utilisation à ce jour:	\$
Période de Rapport:		Solde:	\$
NUMÉ DE LA COMMANDE	DATE DE LA COMMANDE	NOM DU CLIENT OU NAVIRE	VALEUR DE LA COMMANDE
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$
			\$

E6HAL-140011/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hal409

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E6HAL-14-0011

HAL-4-73096

Rapport sur l'utilisation du produit

NOM DE I					
NO DE L'					
DESTINA	TION:				
Période d	Période de Rapport:				
Numéro de l'article	DESCRIPTION	Unité de distribution	L'utilisation totale à ce jour		